



## **CHARTE D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR LA PARTICIPATION A UN CONGRÈS VIRTUEL**

La participation à un congrès est une étape clé dans la formation des étudiants et l'information des équipes, c'est pourquoi la FHU NEUROGENYCS met à disposition des aides afin de permettre aux étudiants de participer à un congrès d'intérêt.

La crise sanitaire liée au Covid 19 a modifié depuis 2020, nos activités à tous niveaux. Ainsi un grand nombre de congrès se tiennent et se tiendront en sessions virtuelles.

Le soutien de NEUROGENYCS aux équipes et étudiants évolue donc avec l'actualité leur permettant **de bénéficier d'un soutien financier pour l'inscription à un congrès virtuel.**

### **1- Montant et détails de l'aide**

- ❖ La FHU NEUROGENYCS met à disposition une enveloppe annuelle de **500€ maximum** par thématique : Neurosciences, Génétique et Psychiatrie
- ❖ Cette enveloppe pouvant être dédiée à une ou plusieurs inscriptions
- ❖ Les aides sont destinées à la prise en charge des frais d'inscription individuels ou par équipe (selon les modalités du congrès)

### **2- Conditions d'attribution et engagements :**

- ❖ Sont admissibles les étudiants et équipes membres de la FHU
- ❖ Les étudiants/équipes soutenus s'engagent à fournir une **confirmation de présence/connexion au congrès**
- ❖ Dans l'objectif de valorisation de ce soutien sur le site internet de la FHU, l'étudiant/équipe s'engage à fournir:
  - Un court résumé sur la thématique du congrès
  - Dans la mesure du possible (et à des fins d'illustration du site de la FHU), l'étudiant/équipe fournira une copie d'écran d'une des sessions suivies, ou une photo des conditions de visioconférence.

### **3- Documents à fournir :**

- ❖ Pour la candidature:
  - les informations relatives au congrès (dont le programme, le montant des frais d'inscription)
- ❖ Pour le remboursement des frais d'inscription :
  - la facture originale
  - un RIB

=> La FHU NEUROGENYCS procédera au remboursement des frais engagés par un des membres de l'équipe concernée.

Les documents seront à envoyer par mail ou courrier à :

A l'attention de Maryse PERESSIN / FHU NEUROGENΨCS  
**Direction de la Recherche Clinique et de l'Innovation (DRCI)**  
Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
1, place de l'Hôpital  
67 091 STRASBOURG CEDEX

E-mail : [maryse.peressin@chru-strasbourg.fr](mailto:maryse.peressin@chru-strasbourg.fr)

Tel : 03 88 11 65 58

La FHU NEUROGENΨCS règlera les frais après réception de l'intégralité des pièces nécessaires, mais ne peut s'engager sur un délai de paiement. Le règlement est réalisé sous forme de virement bancaire uniquement.

#### **4- Evaluation des demandes**

Les demandes seront évaluée lors des réunions de comité de pilotage de la FHU (ou exceptionnellement par les coordinateurs de la FHU, selon les délais incombant à l'inscription au congrès)